

BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE
DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

SECTION HÉRAULT



Photo: Jean-Claude Salvator

Le samedi 7 décembre 2019, devant le buste du général de Gaulle financé par les compagnons de l'Hérault et la mairie de Montpellier, œuvre du sculpteur Hugues Malbreil, érigée sur l'esplanade éponyme le 3 décembre 2008, se sont réunis comme tous les ans les décorés de l'ordre national du Mérite, en présence des autorités civiles et militaires pour célébrer le 56^e anniversaire de sa création. C'était l'occasion d'honorer les élèves et enseignants du lycée Joffre de Montpellier, les jeunes sapeurs-pompiers et les formateurs de l'école du Pic Saint-Loup, lauréats du Prix national 2019 du civisme et du Prix national 2019 de l'engagement citoyen, remis officiellement à Paris le 3 décembre 2019.

DÉCEMBRE 2019



Le 3 décembre 2019, pour le 56^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite, imprégnés des valeurs indéfectibles qu'ils portent, les présidents des sections et les adhérents de l'association nationale des membres de l'ordre national du Mérite ont accompagné le général de division Henri Laporte-Many, directeur de cabinet du grand chancelier de la Légion d'honneur, chancelier de l'ordre national du Mérite et M. Michel Lebon, président national, pour déposer une gerbe et raviver la flamme du tombeau du Soldat inconnu avec les lauréats du prix du civisme 2019.

Gardons en mémoire, les compagnons qui nous ont quittés depuis le 1^{er} janvier 2019.

M. René VITTOZ - Lunel
M. Roger NOUZAREDE - Villeneuve-lès-Maguelone
M. André APOLLIS - Palavas-les-Flots
M. Christian OLIVIERI - Montpellier
M Jean COMPAN - Montpellier
M. Fernand BOUTBOUL - Montpellier
Mme Geneviève BOUSQUET- Saint-Clément-de-Rivière

M. Georges THURON - Castelnau-le-Lez
M. Jean COMPAN - Montpellier
M. Emmanuel PINOS - Saint-Géniès-des-Mourgues
M. Jacques BERARD - Jacou
Mme Pierette BARON - Montpellier
M. Pierre PAILLOUS - Montpellier
M. Roger VALENTIN - Arles
M. Paul BLANC - Sète

Le mot du président



Chers compagnons,

Nous avons coutume de dire que les jeunes générations de notre pays et en particulier celles du département de l'Hérault sont le « cœur de cible » de l'ANMONM. Nos actions qui se conjuguent au quotidien, tant au niveau du Civisme, de l'Éducation à la citoyenneté et de l'Engagement citoyen s'inscrivent en vivant témoignage.

C'est ainsi, que les membres de la commission départementale de l'Hérault, suivie par les membres de la section, s'attachent à promouvoir ces actions par une remise de prix et de témoignage de reconnaissance qui valorisent les comportements civiques et citoyens de la jeunesse et de leurs formateurs, comme les initiatives exemplaires de solidarité et d'engagement pour un mieux vivre ensemble.

Le fruit de ces actions vient en premier du remarquable comportement de ces jeunes lorsque nous observons les résultats obtenus pour l'année 2019 dans le cadre des conventions nationales et départementales signées avec l'Éducation nationale et la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France.

Comment ne pas être gratifié lorsqu'il ressort que le prix départemental de l'Éducation à la citoyenneté, remporté par les élèves du lycée Joseph Vallot de Lodève, a obtenu le **1er prix national** et le **prix du Président de la République 2019**, remis le 20 juin à Nîmes lors du congrès national de l'ANMONM.

De plus, dans ce contexte, un **témoignage de satisfaction national** a été remis aux élèves de 6^o, 5^o et 4^o du collège Frédéric Mistral de Lunel et aux élèves des classes maternelles de l'école Antoine Geoffre de Baillargues.

La déclinaison de cette moisson 2019, ne saurait s'arrêter à ces seules récompenses, car dans le cadre du Civisme, le **2^o prix national** a été remporté par les élèves de terminales S, 1er RS et 1er L du lycée Joffre de Montpellier et le **1er prix national collectif** de l'Engagement citoyen a été remporté par l'école de JSP du Pic Saint Loup, remis officiellement le 3 décembre dernier à Paris à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite.

Notre plus belle satisfaction, résultante du produit de nos actions, est de constater que le travail des enseignants et formateurs a été reconnue et mis en lumière par les plus belles distinctions obtenues par leurs élèves.

Ces prix nous confortent une fois encore, s'il le fallait, que nos jeunes ont vraiment des vraies valeurs d'humanisme, de bienveillance, de solidarité que l'ordre national du Mérite et que notre Association ont le devoir de soutenir et de mettre en exergue en créant les conditions optimales de la valorisation de chacun.

Bravo à tous ces jeunes gens, enseignants et formateurs de ce beau département de l'Hérault.

Nous sommes fiers d'eux en leur souhaitant comme à vous, chers Compagnons, le meilleur pour cette nouvelle année, en vous renouvelant l'expression de mon plus cordial et amical dévouement.

Yvan Marcou

Administrateur national
Président départemental

Sommaire

P. 2 - Nos compagnons à l'honneur - **P. 3** - Organigramme section 34 - **P. 4** - Comité d'honneur
P. 5 - Préfet de l'Hérault - **P. 6** - 3 décembre à Paris - **P. 7** - Remise des prix nationaux
P. 8 à 11 - Commission Civisme, Éducation citoyenne, Engagement citoyen - **P. 12 - 13** - Soirée de la Bleue
P. 14 - Mme Druinot - **P. 15 à 17** - Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation
P. 18 à 20 - La pêche à Palavas-les-Flots - **P. 23** - Secteur Sète-Etang de Thau - Ours.

Nos compagnons à l'honneur



M. Patrick BOOS

*Ancien responsable de la cellule de veille technologique et des projets innovants au secrétariat général du ministère de l'économie et des finances
A été fait chevalier de l'ordre national du Mérite le 13 novembre 2019
par M. Yvan MARCOU, administrateur national, président de l'ANMONM de l'Hérault.*



M. Jean-Baptiste FERRACCI

*Ancien reporter photographe au journal l'Aurore, écrivain, dirigeant d'entreprises
A été fait chevalier dans l'ordre national du Mérite le 9 novembre 2019
par le colonel André BREHMER,
en présence de M. José ROSSI, ancien ministre et Yvan MARCOU, président départemental.*

Nominations et promotions

mai 2019

Mme Colette ARNARDI - Béziers - Chevalier
Mme Nourollah AHMADI - Montpellier - Chevalier
Mme Brigitte BLIN - Montpellier - Chevalier
M. Eric BACCINO - Montpellier - Chevalier
M. Patrick DESBROSSES - Colombières-sur-Orb - Officier
Mme Fatila EL MOUMNI - Montpellier - Chevalier
M. Jean-Baptiste FERRACCI - Montferrier-sur-Lez
M. Remy IANOTTO - Béziers - Chevalier
Mme Maroe-Hélène ROUX-DARPHIN - Montpellier - Chevalier
Mme Souas SEBBAR - Montpellier - Chevalier
Mme Nelly SOUCHAR - Clapiers - Chevalier
M. Gérard VERDANET - Pignan - Officier

Avec nos félicitations, nous les invitons à rejoindre les compagnons de notre association.

décembre 2019

Mme Gwenola STER - Saint-Gély-du-Fesc - Chevalier
Mme Martine MARRAGOU - Montpellier - Chevalier
M. Olivier BLANC - Chevalier

Bienvenue aux nouveaux adhérents

soit 26 compagnons depuis le 1er janvier 2019

Mme Colette ARNARDI - Béziers
M. Éric BACCINO - Montpellier
M. Alex BEDES - Fozières
M. Didier BIBARD - Béziers
M. Hocine BOUDJEMAA - Saint-Pons
Mme Mireille BOURTAYRE - La Grande-Motte
M. Laurent CARRIE - Montagnac
Mme Maria CIAZINSKI - Le Cap d'Agde
M. Michel COMBEAU - Marsillargues
Mme Lucie CZTERNASTEK - Lattes
M. Patrick DESBROSSES - Colombières-sur-Orb
M. Marc DUPUIS - Le Grau-du-Roi
M. Jean-Baptiste FERRACCI - Montferrier-sur-Lez
M. Vincent FUENTES - Montbazin

Mme Danielle GAREN - La-Grande-Motte
M. Raoul GENEVIEVE - Saint-Jean-de-Védas
M. Michel GRAS - Teyran
M. Alain GUIGARD - Saint-Aunès
M. Philippe PANNETIER - Espondeilhan
M. Michel PETIT - Saint-Mathieu-de-Trévières
M. Jean-François POULAIN - Assas
Mme Catherine RASIGADE - Caux
M. Laurent ROTA - Agde
M. Patrick SIGAL - Manduel
Mme Christiane THEVENON - Villeneuve-lès-Magelone
M. Jacques VANDEL - Assas



Organigramme de la section de l'Hérault

suite à l'élection de l'assemblée générale 12 avril 2019,
à la réunion du conseil d'administration du 12 avril 2019
à la réunion du conseil d'administration du 4 juin 2019
et à la réunion de la commission civisme et citoyenneté pour la jeunesse
du 11 décembre 2019

Président honoraire
Pierre MAINCENT

Membres élus au conseil d'administration = 14 :

Bureau :

Yvan MARCOU - président - administrateur national
Jacqueline VIGNERON-VANEL - Vice-présidente - secrétaire générale
- Déléguée des membres hors département (11)
Martine BÉDÈS - Vice-présidente - trésorière
- Présidente de la commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP
- Déléguée du secteur Vallées de l'Hérault-Hauts cantons (6)
Marie FRANCALANCI - Vice-présidente - chargée des grandes manifestations
Bernard BOURDON - Vice-président - délégué du Bassin de Thau (7)
François ZABATTA - Vice-président - délégué du secteur grand Montpellier (1)

Comité de section :

Maurice ANDRÉ - Co-délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)
Marie-Hélène DELON
Bernard JOUBERT - Délégué AMOPA et SMLH
Philippe MANDON - Délégué du secteur Castelnaud - Pic Saint-Loup (3)
Cyril MARCHAL - Trésorier adjoint - Conseiller Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)
Michel MIFDSUD - Coordinateur ONAC-VG et associations liées
Roger PASTOR - Conseiller commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP
Jean RABAGLIA - Délégué du secteur Pays de l'Or et de Lunel (8)

Membres associés :

Alex BEDES - Conseiller Jeunes sapeurs-pompiers (JSP)
Marie-Nina CASPAR-CHOUGUI - Conseillère solidarité auprès du délégué du secteur grand Montpellier
Jean DEMACON - Conseiller
Thierry LEFEBVRE - Conseiller et animateur des grandes manifestations
Roland L'HOSTIS - Délégué du secteur Biterrois-Minervois (2)
Frédéric MUNOZ - Porte-drapeau départemental
Yves SARROUY - Délégué du secteur Hérault-Méditerranée (4)
Pierre VAN CRAENENBROECK - Conseiller

Porte-drapeaux des secteurs géographiques = 6 :

Frédéric MUNOZ (1) - **Michel LATORRE** (2) - **Jacques DARRICARRERE** (3)
Michèle CIAZINSKI (4) - **Gérard BERTIN** (7) - **Armand ALBERT** (8)

Membres de la commission Civisme-Citoyenneté pour la jeunesse et JSP :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Martine Bédès

*Membres : Jacqueline Vigneron-Vanel - Jacqueline Dupuis-Roussel - Marc Dupuis - Roger Pastor - Alex Bédès
Cyril Marchal - Bernard Joubert*

Membres de la commission grandes manifestations :

Membre de droit : Yvan Marcou

Présidente : Marie Francalanci

Membres : Thierry Lefebvre - Jean-Claude Salvador

N.B. : plus de détail : www.section34.anmonm.com - rubrique « Le comité départemental ».

Le comité d'honneur



Mme Monique Roux
Présidente fondatrice
de l'Association SOS Réinite France.



Président d'honneur
M. Jacques Witkowski
Préfet de l'Hérault.



Mme Béatrice Gille
Rectrice de la région académique Occitanie
Rectrice de l'académie de Montpellier
Chancelière des universités.



Général de corps d'armée (CR) Michel Alaux
ancien inspecteur de la gendarmerie nationale.



Général d'armée (2S) Elrick Irastorza
ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre
ancien membre
du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.



Général de brigade aérienne (CR) François Monssus



M. Robert Ménard
Maire de Béziers.



M. le Professeur François-Bernard Michel
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France
Médecin, poète, écrivain.



M. Philippe Saurel
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole.



Mme Anne-Lucie Wack
Directrice générale de Montpellier SupAgro
Présidente de la Conférence des Grandes Ecoles

M. Jacques WITKOWSKI

Préfet de l'Hérault le 26 août 2019

Nouveau président d'honneur du comité d'honneur de la section de l'Hérault



M. Jacques Witkowski

Jacques Witkowski - né le 21 janvier 1963

- DEUG de droit.
- ESM Saint-Cyr. Diplômé d'État-major de gendarmerie.

1er août 1985 - Officier de gendarmerie ;
1er janvier 1996 - Chef d'escadron affecté au cabinet du Premier ministre ;
7 septembre 1998 - Sous-préfet de 2e classe, directeur du cabinet du préfet des Côtes-d'Armor ;
7 novembre 1999 - Intégré dans le corps des sous-préfets ;
9 septembre 2000 - Directeur du cabinet du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;
30 juin 2001 - Détaché administrateur civil. Directeur de cabinet de la directrice des affaires politiques, administratives et financières au secrétariat d'État à l'outre-mer (mobilité) ;
28 avril 2002 - Reclassé administrateur civil ;
7 septembre 2002 - Sous-préfet de 1re classe ;
30 juin 2003 - Intégré administrateur civil ;
1er décembre 2003 - Sous-préfet de Sélestat-Erstein ;
1er janvier 2005 - Sous-préfet hors classe ;
1er janvier 2006 - Administrateur civil hors classe ;
3 juillet 2006 - Réintégré administrateur civil, détaché secrétaire général de la Polynésie française ;
26 mai 2008 - Secrétaire général de la préfecture du Finistère (1re catégorie) ;
14 mars 2001 - Secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais (classe fonctionnelle II) ;
18 février 2013 - Préfet de Mayotte ;
3 juin 2014 - Titularisé préfet ;
1er septembre 2014 - Préfet hors cadre, directeur du cabinet de la ministre des outre-mer ;
1er janvier 2016 - Préfet de la Manche ;
13 avril 2017 - Directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises à l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;
26 août 2019 - Préfet de l'Hérault.

Jean-François Moniotte - né le 30 décembre 1969
Par décret du Président de la République du 26 novembre 2019, a été nommé sous-préfet de l'arrondissement de Lodève. Il a pris ses fonctions le 2 janvier 2020.

Il succède à M. Jérôme Millet, nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de Mayotte.

- Diplôme de l'institut d'études politiques de Grenoble.
- Maîtrise de sciences politiques et de relations internationales.
- D.E.S.S. de gestion et d'administration des collectivités territoriales. I.R.A. de Lyon

1er avril 1995 : Attaché de préfecture, adjoint au chef du bureau de l'aménagement et de l'urbanisme à la préfecture du Loiret ;

Juin 1997 : Chef du bureau du cabinet du préfet de la région Centre, préfet du Loiret ;

8 février 1999 : Adjoint au directeur du service interministériel de défense et de protection civile de la préfecture du Gard ;

Septembre 2000 : Chargé des relations publiques du préfet du Gard ;

16 février 2002 : Attaché principal ;

Octobre 2002 : Chef du bureau de l'état civil et des étrangers à la préfecture du Gard ;

1er février 2004 : Directeur des services du cabinet du préfet de la Nièvre ;

1er mars 2006 : Chef de cabinet du ministre de la fonction publique ;

17 septembre 2007 : Sous-préfet, directeur de cabinet du préfet de Loir-et-Cher ;

14 avril 2009 : Directeur de cabinet du préfet de la région Réunion, préfet de La Réunion ;

17 septembre 2009 : Titularisé dans le corps des sous-préfets ;

19 juillet 2010 : Secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron ;

14 mai 2012 : Détaché administrateur civil, chef du bureau des personnels administratifs à la sous-direction des personnels (DRH) ;

1er janvier 2013 : Administrateur civil hors classe ;

18 août 2014 : Réintégré sous-préfet hors classe, sous-préfet de Carpentras ;

17 août 2017 : Chef du bureau des moyens aériens à la sous-direction des moyens nationaux, à la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur ;

2 janvier 2020 : Sous-préfet de Lodève.



Lodève - 2 janvier 2020 - photo Midi Libre/Mathias Pisana

Le 3 décembre 2019 à Paris

Réunion des présidents

Remise des prix nationaux

Le 3 décembre dernier, les salons de l'École Supérieure de Commerce de Paris République recevaient la réunion annuelle des présidents de l'ANMONM, suivie de la remise des prix nationaux.



Michel Lebon, président national de l'ANMONM

Dans ce cadre et en matinée, après le mot d'accueil du président national Michel Lebon, près de 80 présidents des sections nationales et de l'étranger ont fait part de leurs interrogations aux administrateurs nationaux sur les thèmes les plus marquants qui préoccupent le fonctionnement harmonieux des sections.

Ces échanges fructueux ont permis de faire un point de situation et de recadrer des sujets nécessitant plus de précisions : Assurance - Informatique - Effectifs - Nominations - Promotions.

La fidélisation de nos compagnons est un des objectifs qui demande toute l'attention des comités des sections pour éviter l'attrition de nos adhérents qui ne souscrivent souvent que les deux ou trois premières années. Il est donc nécessaire de relancer de manière personnalisée les cotisations impayées et de ne pas oublier nos grands anciens avec une possible prise en charge de la cotisation nationale par la section.

Yvan Marcou, président de la commission nationale informatique précisait :

- Les principes de l'organisation générale de la gestion des effectifs et des finances de l'ANMONM, rappelant les questions récurrentes liées à l'architecture, le devenir et à la formation des trésoriers et des secrétaires des sections concernant SAGASe. (Système Automatisé de Gestion des Adhérents des sections).

- L'évolution prochaine de nos outils permettra la création d'une base commune permettant la gestion en temps réel des adhérents.

- Le lancement d'une opération d'import des adhérents dans l'espace membres des sites internet des sections préfigurant l'import des reçus fiscaux dématérialisés.



Remise des prix nationaux 2019

Premier prix individuel du civisme à :

- Baptiste SOLANA pour avoir participé activement au sauvetage des membres de sa famille lors des inondations survenues dans le village de Trèbes (11) suite à un violent épisode méditerranéen survenu dans la nuit du dimanche 14 au lundi 15 octobre 2018.



Prix de l'engagement citoyen individuel.

Attribué à Théo KRIKAVA de la section des JSP de Boulay en récompense de son courage, de son sang-froid et de sa réactivité, en portant secours à une personne prisonnière d'une maison en feu, dans un sous-sol entièrement enfumé.



Premier prix collectif du civisme à :

- Onze élèves du lycée Audibert d'Antibes pour avoir organisé la chaîne des secours permettant de sauver leur professeur d'EPS tombé en arrêt cardiaque le 17 décembre 2018.



Prix de l'engagement citoyen collectif.

Attribué aux 32 élèves, 10 formateurs et animateurs de la section de JSP du Pic-Saint-Loup pour leur engagement citoyen, particulièrement pour leur intervention lors des inondations dans l'Aude et en milieu scolaire au profit d'associations d'enfants malades.



Deuxième prix collectif du civisme ex aequo :

- À la classe de 1^{re} et terminale du lycée Joffre de Montpellier pour leurs travaux de recherche sur le parcours individuel de chacun des 225 soldats, anciens élèves du lycée morts au front pendant la Première guerre mondiale.



Aux 20 adolescents de l'Association des familles rurales de Villefranche-d'Albigeois pour leur travail de participation d'embellissement de leur village.



Les lauréats des prix nationaux 2019 se sont retrouvés sous l'Arc de triomphe pour un dépôt de gerbe et le ravivage de la Flamme.

Commission Civisme, Citoyenneté et Engagement citoyen pour la Jeunesse 2019-2020

Les objectifs de la commission

La commission œuvre auprès des jeunes générations afin de promouvoir le civisme, l'éducation à la citoyenneté et l'engagement citoyen des jeunes héraultais. C'est par une remise de prix et de témoignages de reconnaissance que la commission valorise les comportements civiques et citoyens de la jeunesse, les initiatives exemplaires de solidarité et d'engagement pour un mieux vivre ensemble.

La commission s'attache à faire émerger des actes, des actions réalisées par des jeunes et leurs formateurs. Pour cela, il faut effectuer un travail de repérage d'actions remarquables puis inciter les équipes à monter des dossiers de candidature aux différents prix mis en place par l'ANMONM et surtout organiser des rencontres pour nous faire connaître et apporter une aide dans la préparation de leur dossier de candidature.

La commission décerne le prix départemental du Civisme

Ce prix récompense un jeune ou un groupe de jeunes de moins de dix-huit ans ayant accompli des actes de civisme notoires « de courage et des actions héroïques, d'altruisme, de dévouement, de générosité, de solidarité, de bénévolat ainsi que de devoir de mémoire ».

Pour l'année 2019, le prix départemental a été remporté par les élèves du lycée Joffre pour leur action « Devoir de Mémoire » en hommage aux 235 anciens élèves et personnel de ce lycée morts pour la France, au front, durant la Grande guerre de 1914-1918. Ce dossier présenté au concours du prix national a remporté le **2e prix national du Civisme à titre collectif**.

La commission décerne le prix départemental de l'Éducation à la Citoyenneté

L'ANMONM a signé une convention de partenariat avec l'Éducation nationale en 2011, prolongée en 2015, puis renouvelée le 4 juillet 2018 entre le ministère de l'Éducation nationale en la personne de M. Jean-Marc Huart, directeur général de l'enseignement scolaire et M. Michel Lebon, président national de l'ANMONM.

Cette convention a été déclinée en une convention départementale renouvelée et signée en novembre 2018 entre M. Christophe Mauny, directeur académique des services de l'éducation nationale et M. Yvan Marcou, président de l'ANMONM de l'Hérault.



C'est par l'intermédiaire des Services de la Direction Académique de l'Éducation Nationale que les dossiers de candidature au prix de l'Éducation à la Citoyenneté sont diffusés à tous les établissements scolaires de l'Hérault.

Ce prix se décline selon 3 axes :

1 - l'Action citoyenne

Ce prix récompense un ou un groupe d'élèves qui se sont distingués par leur comportement quotidien, leur rayonnement au service de la collectivité scolaire et la réalisation d'actions citoyennes au sein de leur classe, dans et hors de leur établissement scolaire (*actions de solidarité, d'aide à l'intégration, de médiation, de dévouement à l'égard d'autres élèves et d'initiatives diverses dans l'établissement*).

Il valorise le rôle et le travail des équipes pédagogiques dans le domaine de l'Éducation citoyenne pour des actions qui s'inscrivent dans la durée. Le prix individuel s'adresse aux écoles, collèges et lycées. Le prix collectif s'adresse également aux étudiants post-baccalauréat.

Pour l'année 2019, le prix départemental de l'Éducation à la citoyenneté a été remporté par les élèves du lycée Joseph Vallot de Lodève pour leur action consistant en la réalisation de l'installation d'une pompe à eau photovoltaïque dans un village du Bénin pour soulager les femmes de la corvée de l'eau.

Ce dossier présenté au concours du prix national a remporté le **1er prix national de l'Éducation à la citoyenneté** remis le 20 juin 2019 à Nîmes lors du congrès national de l'ANMONM.



20 juin 2019 à Nîmes - congrès national de l'ANMONM.

2 - le concours du Trophée de la citoyenneté

Il s'adresse aux filières professionnelles, à des élèves scolaires et à des jeunes de moins de 25 ans des formations postsecondaires qui sont invités par leurs partenaires institutionnels à concourir à titre collectif. Il consiste à mettre en valeur les jeunes méritants pour leur savoir-être, leur savoir-faire, leur œuvre, pour l'exemplarité dans notre société et la valorisation de l'enseignement professionnel. Cette action des Trophées de la Citoyenneté est une expérimentation en lien avec des équipes pédagogiques transdisciplinaires sur le thème de la citoyenneté en le traduisant par la réalisation d'une œuvre dans des matériaux divers.

3 - le concours de la meilleure affiche du prix de l'Éducation citoyenne

Ce prix récompense un groupe d'élèves dans l'élaboration d'une œuvre collective et transdisciplinaire sur le thème de la citoyenneté pour le bien vivre ensemble en suscitant la réflexion sur la définition de la citoyenneté, les valeurs qui la composent et en traduisant visuellement cette réflexion sous la forme d'une affiche. Cette affiche diffusée dans les établissements scolaires permettra de promouvoir le prix de l'Éducation citoyenne.

La commission décerne le prix départemental de l'Engagement citoyen

Une convention de partenariat signée le 3 décembre 2016 entre le président de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et le président national de l'ANMONM et déclinée en convention départementale entre le président de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers (UDSP 34), M. Olivier Arnaud, le SDIS34 et M. Yvan Marcou, signée le 26 juin 2017, permet de mettre à l'honneur des jeunes sapeurs-pompiers (JSP) par une remise du prix de l'Engagement citoyen. Ce prix récompense à titre individuel un jeune sapeur-pompier qui s'est particulièrement illustré et à titre collectif à valoriser une section de JSP qui s'est particulièrement investie au cours de l'année.

Pour l'année 2019, le prix départemental de l'Engagement citoyen a été décerné aux jeunes et formateurs de l'école de JSP du Pic Saint-Loup en 3 étapes.

Le 30 juin - Cérémonie officielle départementale de remise des prix 2019.

§ *Bleu de France juin 2019 page 23.*



Remise des médailles et des diplômes à une délégation.

Le 5 octobre - Congrès départemental des sapeurs-pompiers à Saint-Mathieu-de-Trévières.



Remise des médailles à l'ensemble des élèves et formateurs

Le 7 décembre - 56^e anniversaire de la création de l'ordre national du Mérite à Montpellier. (couverture)



Remise des diplômes à l'ensemble des élèves et formateurs

Le fonctionnement de la commission

Le calendrier

- le 11 septembre 2019 : première réunion des membres de la commission pour établir un calendrier des rencontres et de leur contenu afin d'assurer le suivi des dossiers des différents prix ;

- le 2 octobre 2019 : remise des diplômes du prix Éducation citoyenne, catégorie collège aux 60 élèves du collège Frédéric Mistral de Lunel ;

- le 3 octobre 2019 : contact avec la direction des services de l'éducation nationale au rectorat pour diffusion auprès des chefs d'établissement et inspecteurs, de courriers, dossiers de candidature et règlements des prix de l'Éducation citoyenne ;

- le 5 octobre 2019 : remise des médailles à l'école de JSP de St Mathieu de Trévières ;

- le 3 décembre 2019 : remise des prix nationaux du civisme et de l'engagement citoyen à Paris ;

- le samedi 7 décembre 2019 : remise des diplômes à l'école des JSP du Pic Saint-Loup lors de la cérémonie commémorative de l'ANMONM ;

- le 11 décembre 2019 : réunion des membres de la commission, bilan d'étape 1 (échanges sur les premiers contacts et dossiers) ;

- le mercredi 5 février 2020 : réunion des membres de la commission, bilan d'étape 2 ;

- le 23 mars 2020 : retour des dossiers de candidature
- le mercredi 25 mars 2020 : réunion des membres de la commission et étude des dossiers ;

- le jeudi 26 mars 2020 : dépôt des dossiers « Éducation citoyenne » à l'Inspection académique ;

- le 2 avril 2020 : réunion du jury avec le directeur académique pour les prix départementaux de l'Éducation citoyenne en matinée et le soir, réunion du jury Civisme et Engagement citoyen ;

- le 27 juin 2020 : remise des prix départementaux à l'auditorium du Kiasma de Castelnau-le-Lez avec nos partenaires.



La répartition des tâches au sein de la commission

- **Pour les dossiers du Civisme** : contacts avec les partenaires institutionnels
- Gendarmerie : Bernard Joubert ;
- Police nationale : Frédéric Munoz et Henri Sabatier ;
- Sapeurs-pompiers : Cyril Marchal et Alex Bédès ;
- Mairies : Jacqueline Vigneron-Vanel ;
- Presse : Yvan Marcou ;
- Établissements scolaires : Martine Bédès ;
- Centralisation des informations : Roger Pastor.

- **Pour les dossiers Éducation citoyenne** :
- Contacts avec la direction des services de l'éducation nationale, courriers DSDEN et DASEN, réception des dossiers, organisation du jury : Martine Bédès ;

- Contacts avec service de communication du Rectorat : Jacqueline Vigneron-Vanel et Jacqueline Roussel-Dupuis

- **Pour les dossiers Engagement citoyen** :
Contact avec le SDIS 34 (Service Départemental d'Incendie et de Secours), l'UDSP 34 et les écoles de JSP : Alex Bédès, Martine Bédès et Cyril Marchal

Cette année, nous sollicitons également les délégués de secteur pour un repérage plus large d'actes et actions civiques et citoyens

- Coordination et suivi de l'ensemble des dossiers de candidature de tous les prix : Martine Bédès, présidente de la commission.

Autres engagements de la commission

- Inciter et encourager la jeunesse à assister à des cérémonies commémoratives en présence des membres de l'ANMONM ;
- Mieux se faire connaître en se déplaçant dans les établissements scolaires ;
- Participer aux cérémonies des sapeurs-pompiers.



Cérémonie du SDIS 34 à Saint-Martin-de-Londres



Cérémonie d'hommage à Cazouls-les-Béziers

Martine Bédès, présidente de la commission départementale, remercie les membres de la commission Civisme, Citoyenneté et Engagement citoyen, les services de la Direction Académique, le directeur académique et ses adjoints, le service de communication du Rectorat, le président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers, les chefs d'établissement et les professeurs, pour leur aide dans cette mission qui valorise notre jeunesse dans ses actes de civisme et de citoyenneté et promeut les valeurs de la République.

RAPPEL

« une première pour la section 34 »

Remise des prix nationaux du Civisme et de l'Engagement citoyen à Paris le 3 décembre 2019.

- Le prix national du Civisme.

Le travail de mémoire conduit par le lycée Joffre présenté au concours du prix national à titre collectif a remporté le 2e prix national du Civisme.

- Le prix national de l'Engagement citoyen.

27 élèves de l'école de JSP du Pic Saint Loup et leurs dix formateurs ont remporté le premier prix national de l'Engagement citoyen.

La journée du 3 décembre a débuté en matinée par une visite des Invalides pour les lauréats héraultais, leurs professeurs, formateurs et accompagnants



Le prix du Président de la République été remis aux jeunes lauréats héraultais à partir de 14 heures dans l'amphithéâtre de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe) en présence de M. Michel Lebon, président national de L'ANMONM, Mme la Préfète Magali Charbonneau, secrétaire générale de la Région Ile-de-France représentant le préfet de Paris, le président de la commission Civisme M. Stéphane Pradeau.



S'en est suivie une deuxième cérémonie avec le ravivage de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

Laurine et Alexandre représentant les élèves du lycée Joffre ont lu, sous l'Arc de Triomphe le texte qu'ils avaient préparé.

« Le travail de mémoire et d'histoire que nous avons mené nous a fait prendre conscience de la dette que nous avons vis-à-vis des anciens élèves et personnels de notre lycée, si semblables à nous, et dont la vie a été sacrifiée pour la liberté d'une communauté dont nous faisons aujourd'hui partie.

Ce sentiment d'appartenance s'est vu renforcé par l'hommage que nous avons voulu leur rendre, et par le désir que leur sacrifice soit reconnu, mis en valeur malgré le temps qui passe, et surtout toujours riche de sens.

Nous sommes fiers et reconnaissants d'être présents aujourd'hui sous ce monument, symbole d'une nation qui regarde vers l'avenir. Par notre présence, nous rendons aussi hommage à tous les jeunes qui ont disparu récemment en opération extérieure, et plus particulièrement à Ronan Pointeau, qui a grandi près de Montpellier, et a trouvé la mort au Mali, le 2 novembre dernier, à l'âge de 23 ans. »

La soirée de gala de « La Bleue »

Le samedi 12 octobre 2019 sous le haut patronage et en présence du préfet de l'Hérault, M. Jacques Witkowski et de son épouse, s'est tenue la traditionnelle soirée de gala de la section de l'ANMONM de l'Hérault, dans le salon Éden du Pasino de La Grande-Motte.



Stéphan Rossignol, Marie Francalanci, Yvan Marcou, Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault.

En début de soirée, pour le cocktail d'accueil, s'était joint aux convives M. Stéphan Rossignol, maire de La Grande-Motte, qui a salué les convives en rappelant que la cité balnéaire trouve un point commun avec l'ordre national du Mérite en la personne du général de Gaulle. Si ce dernier est à l'origine de la création de l'Ordre, il est aussi à l'origine de la création de la ville, qui a fêté son 50^e anniversaire en 2018. Puis, M. Jacques Witkowski, préfet de l'Hérault, saluait les décorés de l'ordre national du Mérite en précisant qu'il accordait une grande importance aux ordres nationaux qui distinguent celles et ceux qui ont participé et qui participent au rayonnement de la Nation.

Organisée par Marie Francalanci, vice-présidente, chargée des grandes manifestations, c'est dans le cadre festif du Pasino de La Grande-Motte, que près de 100 compagnons et leurs invités ont passé une très agréable soirée tout en partageant un bon repas servi par les spécialistes maison en présence de Mme Véronique Géronès-Troader, directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale, Mme Lorraine Acquier, représentant le maire de Montpellier, M. Hussein Bourgui, conseiller régional, Mme Laurence Cabrol, conseillère départementale, M. Patrick Sandevour, secrétaire national adjoint de l'ANMONM, président de la section du Gar, de Joëlle Arnoult, administratrice nationale, présidente de la section de Saône-et-Loire, Mme Danielle Aben, présidente de la SMLH de l'Hérault.



La table d'honneur





La soirée dansante, aux accents enjoués de l'orchestre de Jean-Pierre Sardi a conduit tard dans la nuit grande mottoise cette belle assemblée.

Nous remercions tous les participants à cette soirée de gala, qui, par leur grande qualité et dans un cadre exceptionnel, ont contribué à sa belle réussite, en souhaitant qu'ils reviennent plus nombreux dans ces mêmes lieux le 26 septembre 2020.



Le petit micro baladeur auprès de Juliette DRUINOT

C'est lors de notre échange de vœux du secteur de Castelnau-Pic Saint Loup à Saint Clément de Rivière, organisé par notre délégué Philippe Mandon, que nous avons pu rencontrer Juliette Druinot.



Du haut de ses 17 ans, elle s'est engagée dans l'armée en tant « qu'infirmière ambulancière » pour libérer et servir la France peut-on lire dans un article.



Beaucoup d'autres articles ont déjà été publiés sur cette ancienne combattante qui a participé au débarquement en Provence ce 15 août 1944.

Avec 27 infirmières et leurs ambulances, elle traverse Dijon, l'Alsace-Lorraine, Belfort où elle reçoit une balle dans son genou, subit une embuscade de milliers d'ennemis, parvient à Mulhouse, franchit le Rhin. Rien ne lui sera épargné. Fin 1945, elle va, accompagnée de dix infirmières rescapées, vider des camps dont Dachau, 800 à 1 000 prisonniers dont certains ne pesaient pas plus de 14 kg.

« Mère Courage, Dame de Cœur », elle poursuit son dévouement et ses soins portés aux autres. Habitant près de Sidi Bel Abbès, on se souvient qu'elle recevait les enfants du djebel mal nourris, pas scolarisés, qu'elle accueillait chez elle, leur apprenait à lire, à dessiner, à chanter des chansons françaises.

Avec son mari, Marcel, ils ont pris leur retraite à Boisseron et c'est chez elle qu'elle a accepté de nous recevoir, grâce à l'intervention du général François Monssus.



Juliette Druinot et le général François Monssus.

C'est un « compagnon » femme dynamique, volontaire qui à plus de 90 ans, car Juliette est née en mai 1926, nous a reçus avec beaucoup de gentillesse et nous a fait découvrir ses souvenirs à la fois rangés et éparpillés sur des murs emprunts d'un courage dévoilé et d'une vie au service des autres.

Elle aime ce village et à la mort de son mari, elle prend la présidence de la section Boisseron Saussines de l'Association des Anciens Combattants que Marcel avait montée à son arrivée dans la commune.



Dans ce village, où elle monte une association de Majorottes par exemple, elle s'occupe des œuvres sociales au volant, non plus, et ce depuis peu, de sa 2 CV mémorable et reconnaissable mais d'une autre voiture qui n'est pas plus discrète car Madame Druinot est une figure emblématique de son village. Présidente nationale des veuves d'anciens combattants, nous citerons par exemple la revue ATDM 34 en 2008 (association des troupes de marine de l'Hérault):

DES SOUVENIRS ET DE LA RECONNAISSANCE: Juliette Druinot (chevalier de l'ordre national du Mérite) à qui nous devons la remarquable organisation pour l'inauguration du rond-point « Maréchal de Latre de Tassigny » de Boisseron, sur ses Terres, en présence de notre drapeau bien encadré, a fait honneur au devoir de mémoire dans un article de Midi Libre le 17 mars.

La Jeunesse, comme pour tout compagnon, est aussi son « fer de lance » et elle n'hésite pas à évoquer ses souvenirs pour ne pas oublier et pour partager la volonté d'aller vers l'amitié son plus cher souhait lit-on dans un article paru.

Merci Madame Druinot pour votre accueil, votre dynamisme contagieux, votre optimisme volontaire.
**Jacqueline Vigneron-Vanel - secrétaire départementale
Vice-présidente de l'ANMONM 34**

Centre régional d'histoire de la Résistance et de la Déportation



Le 18 septembre 2019, à l'initiative de Philippe Mandon, délégué du secteur Castelnau-Pic Saint Loup, tous les compagnons de la section de l'Hérault se sont vu proposer la visite de centre.



Dès l'entrée, l'émotion liée à une configuration intimiste, nous invite à une posture de recueillement, osera-t-on écrire. Si l'histoire de France y a sa place, avec une proposition de visite qui nous emmène de l'avènement du nazisme jusqu'à la fin de la guerre, les éléments exposés, les panneaux mis à jour, complétés en fonction des thèmes abordés pour le concours de la Résistance, comme ce grand panneau qui nous permet de reconnaître l'emplacement de tous ces camps de la mort, immédiate, camps d'extermination, ou de la mort lente pour les camps de concentration où l'armée libératrice a pu délivrer des prisonniers qui ne pesaient pas plus de vingt kilos.

Ce centre historique crée un lien entre les générations où la mémoire devient un élément vivant, où les objets personnels déposés par les familles de résistants et de déportés de la région, prennent prise sur notre émotion pour bien nous rappeler ce que doivent évoquer les mots « déportation, résistance, camps de concentration, camps d'extermination »



Notre guide Anik Deschamps nous a précisé alors qu'actuellement le terme camp d'extermination est remplacé par centre de mise à mort, car dans ces lieux il n'y avait pas de camp, sauf s'il s'agit d'un camp mixte comme Auschwitz-Birkenau.

C'est ainsi qu'en découvrant les ouvrages appartenant à Suzanne Orts créés ou offerts pendant son emprisonnement, jeune fille entrée en résistance très jeune, arrêtée en 1944 avec son frère et sa mère, déportée à



Ravensbrück à dix-sept ans puis à Buchenwald, Grand Officier de la Légion d'honneur et Grand-Croix de l'ordre national du Mérite qui a

fait partie des membres fondateurs du Centre, ce compagnon que nous avons connu, nous comprenons l'importance de ce lien ainsi créé, avec la concrétisation d'un passé révolu qui redevient vivant.

Et dans cette initiative de donner à l'Histoire un sens réel, de rapprocher une vérité passée pour en faire une réflexion d'aujourd'hui auprès des Jeunes, l'activité du Musée est principalement axée sur la visite des scolaires « nous recevons beaucoup d'élèves du primaire, des CM2 » nous dit-on et des lycéens et collégiens, avec leurs professeurs, dans le cadre par exemple de la préparation du Concours National de la Résistance et de la Déportation.



Ainsi, compagnons de l'ANMONM, nous pouvons retrouver ici, la volonté de développer chez nos Jeunes le sens du civisme et le devoir de Mémoire comme le développement de la Citoyenneté que nous recherchons auprès des écoliers, des collégiens, des lycéens héraultais pour les mettre en exergue dans notre Commission Civisme et Citoyenneté et concrétisons par des remises de prix lors de cérémonie officielle, comme cette année le 27 juin, au Kiasma, justement à Castelnaud « **apprendre à résister** ».

Par des échanges



LES "RADIOS" DE LA FRANCE COMBATTANTE



Par l'écriture



Par le comportement



LE CORPS FRANC DE LA MONTAGNE NOIRE



Mais que signifie savoir résister aujourd'hui ?

Répondre à cette interrogation est un sujet de réflexion bien trop vaste pour être abordé dans cet article, malgré son importance et ses implications.

Apprendre à résister à un repli sur soi, égoïsme rassurant, apprendre à résister à un emploi instinctif, irraisonné de la force, qui, si elle est du domaine de l'instinct physique et humain, peut néanmoins être remplacée par un parcours d'échanges raisonnés, oserait-on commencer à écrire.

Pour conclure, nous voudrions rappeler que ce « musée est né en 1991 de la volonté d'un petit groupe de résistants et déportés de notre région. Il porte, depuis le 17 avril 2014, le nom du général Véran Cambon de la Valette.

Le Général Véran Cambon de la Valette, résistant, déporté de Saint Cyr, ancien directeur central du commissariat à l'armée de terre, s'est éteint le 26 janvier 2014.

Dans une volonté de Mémoire, le centre régional d'histoire de la résistance et de la déportation est soutenu par l'ensemble des Associations de Déportés-Résistants du Département, par le Conseil Départemental et Régional, par la Commune de Castelnaud, où le sénateur, ancien maire Jean-Pierre Grand a mis les salles à la disposition des bénévoles dans cette initiative de création, et a toujours su montrer son soutien ne serait-ce que dans les communications municipales. Aujourd'hui, la mairie poursuit cet engagement. Nous avons d'ailleurs été accueillis par Daniel Grépinet maire-adjoint en charge de la culture. Anik Deschamps professeur bénévole, notre guide, et Marc-Alan Wood, gendre du général Véran Cambon de la Valette.

Avec le temps qui passe, les professeurs à la retraite remplacent les résistants-déportés qui nous quittent.

CENTRE REGIONAL D'HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION

Situé à Castelnaud-le-Lez, le Centre explore la période charnière de la Seconde Guerre mondiale. Il met en lumière, dans notre région, la Résistance et la Déportation, à travers une exposition d'objets, de documents et de témoignages.

Lieu de mémoire incontournable, le musée propose un centre de documentation riche de plus de 2000 ouvrages de référence et dispose d'un espace pédagogique et reçoit plusieurs centaines d'élèves par an.

Des conférences, des expositions temporaires et diverses actions culturelles permettent d'approfondir les connaissances sur cette période.

Nous contacter 2745
Tél. : 04 67 14 25 47
crhrdmusee@gmail.com
fb.com/museedelaresistancedemontpellier

VILLE DE Castelnaud-le-Lez
HERAULT
DEPARTMENT DE L'HERAULT

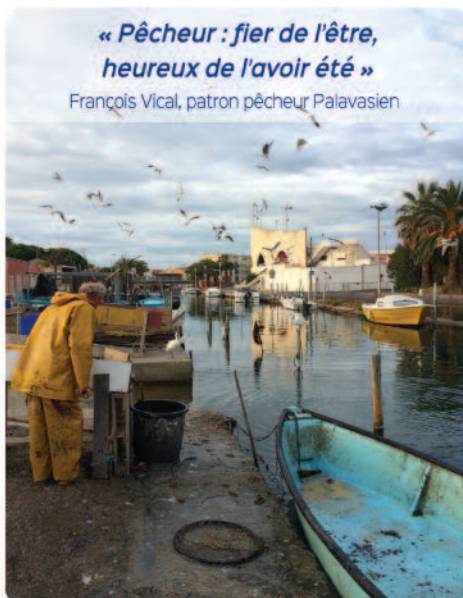
Tél. : 04 67 14 25 47

Il existe des partenariats comme celui avec l'ONAC-VG par exemple ou ceux avec Radio Aviva et un mécénat avec France-Mutualiste. L'entrée du musée est gratuite, les dons sont les bienvenus pour permettre de poursuivre cet engagement dans la transmission des valeurs reconnues.

Madame Deschamps a su nous impliquer dans sa volonté de partager l'histoire et de la faire vivre au temps présent. Nous remercions vivement nos hôtes pour leur accueil et la découverte de ce patrimoine historique si sensible.

*Jacqueline Vigneron-Vanel - secrétaire départementale
Vice-présidente de la section de l'Hérault*

La pêche un patrimoine Palavasien à sauvegarder



« Pêcheur : fier de l'être,
heureux de l'avoir été »

François Vical, patron pêcheur Palavasien

N.D.L.R. Avec nos remerciements. Article publié avec l'autorisation de la mairie de Palavas-les-Flots. Réalisation Place Publique. Crédit photo service communication de la ville, office du tourisme et archives du musée du patrimoine, tout droits réservés.

À Palavas-Les-Flots, on dénombre aujourd'hui une trentaine de familles vivant de la pêche en mer ou en étang. En 1743, la Redoute apporte la sécurité et incite les cabaniers à venir s'installer près de la plage.

Palavas-Les-Flots, célèbre station balnéaire, doit aussi ses origines aux pêcheurs, qui s'installèrent aux Quatre Canaux au début du 19^{ème} siècle. Son premier Maire, François Molle, était d'ailleurs un patron pêcheur.

Que serait Palavas sans ses pêcheurs ? Une ville sans âme, sans identité.

C'est pourquoi, Palavas œuvre au maintien de ce difficile mais noble métier :

- amélioration du quotidien des pêcheurs (rénovation des pontons, entretien des étals, dragage du canal...),
- augmentation de la ressource halieutique (Réserve Marine de la Côte Palavasienne),
- sauvegarde de notre patrimoine naturel (Natura 2000, Ramsar, Znieff...),
- concertation avec les parties prenantes (Prud'homme...),
- valorisation et promotion du métier sous toutes ses formes (promenades commentées, interventions dans nos écoles...),
- maintien de la « langue » des pêcheurs avec le dictionnaire et la grammaire du *Parler ieux Palavasien* de nos aînés et de Jacques Pellat,
- soutien au milieu associatif...

La présente lettre vous propose un aperçu non-exhaustif du monde Palavasien de la pêche, entre histoire, évolution, valorisation et sauvegarde. Il s'agit de nos racines et de la riche sève qui a nourri notre enfance.

Avec nos sentiments dévoués,

LE
SAVIEZ-VOUS
?

ICI, À PALAVAS-LES-
FLOTS, LA SOLIDARITÉ
N'A JAMAIS ÉTÉ UN
VAIN MOT !

Lors des passages de thons, les pêcheurs réservaient une partie de leurs captures, qu'ils offraient aux anciens, aux veuves, aux malades et aux handicapés.



Extrait de l'ouvrage *Palavas, la pêche au thon dans les années 50*, d'Albert Edouard, illustration de Régis LESCA.



À NOTER

Vous pouvez acheter votre poisson frais, directement aux pêcheurs.

La vente a lieu sur les quais tous les matins (sauf si le temps empêche les pêcheurs de sortir en mer).



UN PEU D'HISTOIRE...

La pêche est à l'origine de Palavas-Les-Flots. Notre ville et ses pêcheurs ont une histoire intimement liée.

Les premiers établissements humains datent des années 1750. Les nouveaux habitants s'installèrent alors aux Quatre Canaux dans le but de pêcher à la traîne. La pêche fera vivre cette population.

Depuis, les générations se succèdent, animant le canal et les quais... Aujourd'hui encore, les métiers issus de la pêche font toujours vivre une trentaine de familles palavasiennes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

QU'EST-CE QUE LE « POISSON TENAILLE » ?

Le thon est aussi appelé le « poisson tenaille », car les pêcheurs d'antan « plantaient des clous » chez les commerçants, c'est-à-dire qu'ils faisaient des crédits dans les commerces.

Dès que le thon était pêché, ils pouvaient alors rembourser leurs dettes et retirer les « clous » !



LES ÉTANGS OÙ TRAVAILLENT NOS PÊCHEURS :

FALAQUE / DE L'OR / DE VIC / MOURRES / PIERRE BLANCHE

Nos pêcheurs œuvrent aussi dans les étangs du Méjean à Lattes, du Grec à Palavas-Les-Flots et du Prévost à Villeneuve-lès-Maguelone.

► Pour rendre cela possible, la Ville paie la location de ces trois étangs.

PALAVAS-LES-FLOTS : UNE PÊCHE RAISONNÉE



PÊCHE EN MER

► **Au large :**

Le merlan, en juin et juillet.

La sole, de mi-novembre à mi-mars.

Le thon, dès mi-mars et jusqu'à épuisement des quotas.

► **Pêche côtière :**

La daurade, toute l'année.

Le loup, toute l'année.

Le marbré, toute l'année.

Le rouget, de mai à août.

Le sar, toute l'année.

La selche, en janvier.



PÊCHE EN ÉTANG

L'anguille
Le loup
La daurade
Le jol



LES PÊCHEURS AUJOURD'HUI À PALAVAS-LES-FLOTS

EN MER,
ILS SONT UNE
15^{AINE}

EN MER ET DANS LES ÉTANGS,
ILS SONT UNE
10^{AINE}

DANS LES ÉTANGS, ILS SONT UNE 15^{AINE},
1 secteur PAR PÊCHEUR
LE TIRAGE AU SORT EST EFFECTUÉ CHAQUE ANNÉE
PAR LA PRUD'HOMIE.

**LA PRUD'HOMIE DES PATRONS PÊCHEURS DE PALAVAS-LES-FLOTS :
entre organisation, gestion et sauvegarde des petits métiers de la pêche**

La Prud'homie

- a été créée en 1936.
- a pour administration de tutelle la Direction des Affaires Maritimes.
- organise et contrôle la pêche en mer et en étang.
- défend la pêche et œuvre à la sauvegarde de la profession.
- gère la Zone Natura 2000.

Conseil Prud'homal

- Didier Daynac, 1^{er} Prud'homme
- Anthony Bénézeth, 2^{ème} Prud'homme
- Laurent Pezzoti, 3^{ème} Prud'homme
- Baptiste Canville, 4^{ème} Prud'homme

VALORISER LA PÊCHE DE PETITS MÉTIERS



➤ **Organisation de la traditionnelle Fête de la mer et des pêcheurs**, tous les ans, au mois de juillet, la ville célèbre Saint-Pierre, le patron des pêcheurs et honore la mémoire de tous les disparus en mer.

➤ **Musée du patrimoine J.-A. Rudel**, ce musée retrace l'histoire de Palavas avec ses pêcheurs et ses cabanes. Il organise également des expositions dédiées : Seinche...

Nouveauté : des « santonades » sont en préparation, il s'agit de grands moulages de personnages palavasiens dont certains pêcheurs, pour expliquer notre histoire avec des santons.

➤ **« Rencontre avec les pêcheurs »**, une promenade pédestre commentée de l'Office de Tourisme, un bon moyen pour échanger, apprendre les techniques de pêche et réfléchir à l'avenir du métier.

➤ **Intervention à l'école élémentaire**, pour sensibiliser nos jeunes aux métiers de la pêche et leur présenter nos trois ports (plaisance, fluvial et intérieur).



PROMOUVOIR LA PÊCHE DE PETITS MÉTIERS

Fête de l'anguille et Oursinade

Des événements faisant la promotion des produits issus de la mer avec des ateliers, des démonstrations, des dégustations...

Défi des ports de pêche

Participation de certains pêcheurs Palavasiens au « Défi des ports de pêche », événement à l'initiative de Jean-Marie Bénézech et d'André Altère. Il s'agit d'un regroupement convivial de marins pêcheurs qui se réunissent chaque année le temps d'une régates.

Confrérie de la Rouille Palavasienne

À l'initiative de pêcheurs, la Confrérie participe activement aux fêtes du village : fête de la mer, Régalade, défi des ports de pêche... Elle vise à

préserver le patrimoine culinaire de la Rouille Palavasienne, telle qu'elle existait il y a une centaine d'années.

Tissu associatif

De nombreuses associations soutenues par la Ville œuvrent à la promotion de la pêche : Association de la Gestion de la Réserve Marine Côte Palavasienne, Association des anciens élèves du Château d'eau, Hameçon club, Palavas thon club, Team thon club Palavasien, Confrérie des gens de mer, Confrérie de la Rouille Palavasienne, Les beaux dégâts, l'Oursinade Palavasienne... avec en premier lieu la Prud'homie des patrons pêcheurs de Palavas.



DANS LA LITTÉRATURE...

De nombreux ouvrages sont disponibles à votre médiathèque Antoine de Saint-Exupéry, tels que :

- *Souvenirs de Palavasiens*, édité par la Ville de Palavas-Les-Flots
- *Palavas, la pêche au thon dans les années 50*, d'Albert Edouard
- *Pêcheurs à Palavas*, d'Antoine Fourrier
- *Au temps des sobriquets*, de Paul Lacaze
- *Les noms des rues*, de Paul Lacaze
- *Le Parler vieux Palavasien*, de Jacques Pellat
- *Ma vie de pêcheur*, de François Vical



TRADITIONNEL REPAS DE FIN D'ANNÉE - SECTEUR SÈTE - BASSIN DE THAU

Notre repas de Noël des compagnons sétois s'est déroulé cette année le 3 décembre au CFA de Sète. Nous étions plus de 40 participants, occupant ainsi toute la place disponible du restaurant.

Comme chaque année, chacun a été heureux de pouvoir retrouver les autres compagnons et l'apéritif long a permis des premiers échanges intenses de retrouvailles.

Mais nous avons profité de cet apéritif pour travailler un peu et prendre quelques décisions sur 3 sujets au moins :

- tout d'abord, l'évocation de l'anniversaire de la création de notre Ordre également un 3 décembre (1963) a permis de conforter notre partage des valeurs de l'ONM.

- nous avons également évoqué les obsèques de notre compagnon l'ambassadeur Paul Blanc quelques jours avant, le 29 novembre en l'église Notre Dame Souveraine du Monde de Sète où nous étions nombreux à participer en lien avec la LH, avec de nombreux drapeaux. Ce fut une cérémonie lumineuse et fraternelle, célébrée par le Père Gérard Frioux, également compagnon ONM Sétois, qui a su entraîner toute l'assemblée dans une ferveur et une communion rares. Nous avons décidé d'offrir une gerbe commune ONM-LH pour ces obsèques et lors de l'apéritif, nous avons tous décidé d'augmenter le prix de notre participation au repas pour que la part ONM de la gerbe soit payée exclusivement par les compagnons sétois, sans avoir à solliciter la section, tellement nos liens avec Paul Blanc étaient forts.

- nous avons également abordé l'anniversaire de notre compagnon sétois Pierre Soulages, qui a eu 100 ans le 24 décembre. Mais entre les diverses manifestations prévues en décembre : exposition au Louvre avec vernissage en présence du Président de la république, les hommages divers et les œuvres en cours de réalisation, nous avons compris qu'il était très difficile de pouvoir obtenir une rencontre en décembre avec seulement l'ONM, et nous avons décidé d'ajouter à l'envoi de la carte anniversaire habituelle, une page complète de vœux collectifs d'anniversaire, avec la signature de tous les participants.

- nous avons également présenté Jean Pierre Albano, promu en mai 2018, qui nous a demandé d'organiser sa remise des insignes.

- puis ce fut un repas délicieux avec des échanges amicaux et intenses entre tous les participants, et comme d'habitude, nous avons largement dépassé l'heure convenue quand nous avons dû partir, sans oublier de décider de revenir l'an prochain avant de nous quitter...

Bernard Bourdon vice-président de la section 34 - délégué du secteur 7 - Sète Bassin de Thau.



de rentrée

Agenda 2020

Mercredi 22 janvier : réunion de rentrée du comité de la section Hérault - Saint-Clément-de-Rivière ;

Vendredi 3 avril : assemblée générale section Hérault - Sup Agro - Montpellier ;

Samedi 27 juin : remise des prix du civisme, de l'éducation à la citoyenneté et de l'engagement citoyen - KIASMA - Castelnau-le-Lez ;

Samedi 26 septembre : soirée de gala de La Bleue - Pasino de La-Grande-Motte ;

Jeudi 3 décembre : Conférence des présidents – 57^e anniversaire de la création de l'ONM – remise des prix nationaux du civisme et engagement citoyen - Paris ;

Samedi 5 décembre : Commémoration de la création de l'ordre national du Mérite - remise des diplômes aux JSP, lauréats du prix de l'engagement citoyen 2020 - stèle du général de Gaulle - Montpellier.

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Directeur de rédaction et de publication : Yvan Marcou - 04 67 44 03 76 - y.marcou@anmonm.com

Rédacteur en chef, réalisation graphique et coordination générale : Yvan Marcou

Rédacteurs délégués : Jacqueline Vigneron-Vanel, Martine Bédès

Crédits photographies : Yvan Marcou - Jean-Claude Salvador - Jacques Vanel - Alex Bédès

Relecture : Jacqueline Vigneron-Vanel et Martine Bédès

Imprimerie : RCS Paris 491040549

*Que
les meilleurs
vents
vous
poussent
en cette
nouvelle
année
vers vos
plus belles destinations.*



Photo Yvan Marcou

**Le président de la section Hérault,
les membres du comité, les délégués
des secteurs géographiques
et l'ensemble des compagnons,
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour 2020.**